

Commune de VALLIERES : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T	<p>Le Fier</p> <p>La rivière longe toute la limite Sud de la commune de larges gorges assez encaissées. Les berges localement affouillées par les eaux sont le plus souvent limitées par des parois marneuses sub-verticales de 10 à 20m de hauteur.</p> <p>On peut noter une certaine accumulation de gravats dans les zones de replats situées aux abords du lit principal.</p> <p>Les abords des gorges, en raison de la cassure brutale des terrains, sont localement déstabilisés et peuvent présenter des mouvements de terrain.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallieres-EGT1</i></p>	Fort	Gorges	1
P		Faible		2
G		Fort	3	
H	<p>Au Sud de Sur Les Marais Sud, au Nord du complexe sportif</p> <p>Une zone marécageuse occupe une dépression située en contrebas de la route entre les Marais et Sur les Marais. Elle se compose principalement de phragmites sur la partie basse et de quelques végétations arbustives sur le haut du talus.</p> <p>Ce milieu, bordé de terrains de football et d'une décharge municipale autorisée, a subi plusieurs atteintes. Cependant, localisé à proximité des zones urbanisées, il joue un rôle important dans le stockage des eaux souterraines et de ruissellement ainsi que dans l'épuration des flux hydriques d'origine anthropique.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallieres-EH1</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	4
T	<p>Ruisseau de Chatraz</p> <p>Dans son cours amont, le ruisseau s'apparente plutôt à un large fossé. Circulant au milieu des prés, des débordements peuvent se produire, après de fortes précipitations. Cela s'est d'ailleurs déjà en octobre 1993 au lieu dit les Combettes.</p> <p>Plus en aval, le ruisseau tend à approfondir son lit.</p> <p style="text-align: right;"><i>Rapport RTM n°1183/JL/MB du 25/11/1993</i></p>	Fort	Prés	5
G		Fort		6

<p>H</p>	<p>Entre Burnel et Verlioz, en bordure du ruisseau de Chatraz Cette vaste zone humide est installée dans un talweg naturel et donne naissance au ruisseau de Chatraz. Elle se compose d'une végétation boisée et arbustive très variée (aulnes, saules, phragmites, etc.). Limitée au Sud par la RD14, elle est alimentée par les eaux de ruissellement provenant du coteau de Burnel ainsi que par les fossés longeant la route. Elle présente ainsi un fort intérêt hydrologique car le caractère très marécageux du milieu lui confère une grande capacité de stockage des eaux et vu le bon débit de l'exutoire, un rôle de production hydrique non négligeable</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallieres-EH2</i> <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	<p>Faible</p>	<p>Bois Zone humide</p>	<p>7</p>
<p>T</p>	<p>Rivière de la Morge Cette rivière marque la limite Ouest de la commune. En amont du Moulin de Gerbaz, elle s'écoule dans un large thalweg boisé avec un lit large de 2 à 3m environ. En aval, elle s'enfonce brutalement dans de profondes gorges creusées dans la molasse (10-15m au niveau de la RD910, 30m au niveau de la RD14).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallieres-EGT2</i></p> <p>Ses débordements restent donc très localisés, notamment en amont du Moulin de Gerbaz où le fond du thalweg est plus large et les berges de la rivière, moins hautes. Un petit pont pédestre a même occasionné quelques embâcles provoquant des dégâts sur les berges et la route située en rive gauche (travaux de confortement par enrochements en 2004).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallieres-OGT1</i></p> <p>Une étude est actuellement menée par le Conseil Général sur l'entretien de la ripisylve et le nettoyage des berges en collaboration avec l'ONF (début des travaux en 2008). <u>Nota</u> : le tracé du lit de la rivière s'est modifié au niveau des Vernays mais cela n'apparaît sur la carte IGN.</p>	<p>Fort</p>	<p>Gorges</p>	<p>8</p>
<p>G</p>	<p>Rivière de la Morge De même que pour du Fier, les abords des gorges peuvent être localement déstabilisés et affectés de glissements.</p>	<p>Fort</p>	<p>Bois</p>	<p>9</p>

G	Versant en rive gauche de la Morge, entre le Moulin de Gerbaz et Morgenex Les pentes situées au dessus de la rivière peuvent être localement déstabilisées, car affouillées en pied par le torrent. On peut y voir des signes d'instabilités (anciennes loupes de glissement, déracinements). Ces glissements superficiels sont favorisés par la nature géologique des terrains (dépôts morainiques).	Moyen	Bois	10
T G	Ruisseau de Nulle et son affluent Le ruisseau qui prend sa source sur la commune voisine de Saint-Eusèbe creuse rapidement son lit dans un thalweg boisé très pentu puis prend l'apparence d'un large fossé (ruisseau reprofilé) en amont de Vers la Croix. Au niveau de Morgenex, il s'écoule à nouveau dans un thalweg boisé déstabilisé : des loupes de glissements actives sont visibles sur sa rive gauche. <i>Cf. Photographies Vallieres-EG2 et OGT2</i>	Fort Fort	Thalweg boisé	11
G	Versant au Sud du Château de Morgenex Le thalweg boisé en rive droite du ruisseau de Nulle présente des signes de glissements d'apparence stabilisée au niveau des prés et sur les talus routiers. On relève aussi d'importantes circulations d'eau et la présence de prêles en contrebas. <i>Cf. Photographie Vallieres-EG1</i>	Moyen	Prés	12
G	Ravin de la Chaudière, à la limite Nord-Ouest de la commune Ce ravin présente les mêmes caractéristiques que la rivière de la Morge.	Fort	Thalweg boisé	13
G	A l'Est de En Siblet, à la limite Nord-Est de la commune En raison du degré des pentes et de la nature des terrains (dépôts morainiques hétérogènes), les sols pourraient être affectés de déstabilisations superficielles.	Faible	Bois, prés	14

<p>T</p> <p>G</p> <p>P</p>	<p>Ravin de Merluz, en limite Est de la commune</p> <p>Le ruisseau s'écoule dans un large thalweg boisé, profondément creusé dans des terrains molassiques. Les pentes affouillées en pied sont localement déstabilisées. Le thalweg est encombré de végétation.</p> <p>Par endroits, l'érosion du ruisseau a mis à nu la roche-mère et des parois marneuses – assez lisses – hautes de 10m de environ apparaissent le long des berges, ainsi qu'au niveau de la RD14.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vallières-OPI</i></p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p> <p>Faible</p>	<p>Thalweg boisé</p>	<p>15</p> <p>16</p>
<p>-</p>	<p>Sur tout le territoire communal</p> <p>Certains versants , après de fortes précipitations, peuvent être concernés par des inondations par ruissellement.</p> <p>Les secteurs les plus concernés semblent être ceux de la zone périphérique Est de Vallières et du hameau de Burnel : après un orage le 23 mai 2001, et obstructions de fossés du réseau d'eaux pluviales, des inondations et des ravinements ont affectés ces quartiers.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Rapport RTM n°1158/JCP/CGu du 15/06/2001</i></p> <p>Le phénomène très diffus n'a pas été cartographié.</p>	<p>Diffus</p>	<p>-</p>	<p>-</p>